



DERNIERE HEURE

DEUXIEME EDITION. — 6 H. MATIN

Nous les Brèves

M. Lloyd George a quitté Londres hier après-midi, pour l'Amérique... Les ambassadeurs à Washington, des quatre puissances ont examiné le 23 février la question de l'attribution des anciens câbles allemands...

Les Sports

Clermont-Ferrand contre Le Creusot. Demain dimanche, l'équipe première du Club Olympique Creusotin recevra l'excelsent quinze premier de l'Association Sportive Michelin...

LE LOUVRE CONTRE PITHIVIERS

Dimanche prochain, l'équipe de l'U. V. Louvre, recrutée exclusivement parmi les employés des magasins du Louvre, viendra rendre visite au C. Athlétique Pithivierien...

FOURCHAMBAULT (1) CONTRE VAUZELLES (1)

Dimanche, au terrain de Vauzelles, aura lieu un match du plus haut intérêt, entre les premiers d'association des Allemands de Vauzelles et de Fourchambault...

SOUGY CONTRE FOURCHAMBAULT (3)

La troisième équipe d'association de l'E. S. F., matchera dimanche sur son terrain, contre les jeunes Sougyois.

VAUZELLES (2) CONTRE E. S. FOURCHAMBAULT (2)

Les deux équipes secondes de l'A.S.A.V. et de l'E. S. F., nous promettent une belle rencontre, à laquelle tout le public de Fourchambault voudra assister.

MOULINS CONTRE MICHELIN

Demain dimanche, le F. C. M. (1) rencontrera, à Moullins, l'Association Sportive Michelin (1).

LORET

ORLEANS LES ASSISES. La prochaine session des assises s'ouvrira le 3 avril prochain.

MONTARGIS Tribunal Correctionnel

Audiences du 22 février. M. Fontaine Emile, 53 ans, garde des propriétés de Mme Catalan, à Saint-Genève-des-Bois, avait renversé, au cours des journées des 23 et 24 février, un homme accompagné d'un chien devant se livrer à la chasse aux lapins, au long des grillages. Le 25, il se trouvait en présence de M. Prumeau Clotaire, 41 ans, chef de culture, chez M. Léon Dupuis, M. Prumeau avait fait un lapin à la garde dressée, procès-verbal. La tribune après plaidoirie de M. Chabaud condamne M. Prumeau à 50 fr. d'amende et dit qu'il devra acquitter le coût d'un permis de chasse général, soit 100 francs.

ALLIER

Le secrétaire de la sous-préfecture attaqué et dévalisé à Montluçon

MONTLUÇON, 24 février (par téléphone de notre correspondant particulier). — M. Deschères, secrétaire à la sous-préfecture de Montluçon, a été victime, la nuit dernière, d'une agression. En descendant du train M. Deschères était entré au buffet pour se restaurer quelque peu, il sortit de la gare pour regagner son domicile vers 1 heure du matin. Parvenu à hauteur de la rue Lakanal et à l'angle de la rue de Valmy, il fut rejoint par deux individus qui le conduisirent jusqu'à la gare. A ce carrefour attendait un troisième personnage qui paraissait faire le guet. Quand les trois hommes se furent réunis, ils sautèrent d'un commun accord sur M. Deschères et à ce moment, armés à leur hauteur, le secrétaire fut ballonné en l'espérance d'un instant, et ses poches rapidement explorées pendant qu'on l'empêchait de se défendre. On lui déroba en argent, ce qui, par bonheur, ne contenait rien d'autre que des pièces, puis les malfaiteurs s'enfuirent aussi rapidement qu'ils étaient venus.

MOULINS TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Résumé de l'audience d'hier après-midi : — Auguste Babault fut arrêté à un pigeonnier condamnant à deux amendes de 100 francs et à un mois de prison pour délit de chasse. Le tribunal confirma. — Pierre Jaquet, maçon, à Saint-Hilaire, condamné à 100 francs d'amende pour chasse en temps prohibé. — 16 francs d'amende à un locuteur de Moullins qui n'a pas affiché un logement vacant. — Charles Albert Calles, originaire de la Vallée, qui est en fuite, condamné à 500 francs et des effets d'habillements, valant 500 francs, à un charretier moullinois, Louis Philippot. — Six mois de prison.

DEUX CHAISES

Affaire de vol. — Les auteurs d'un vol de lard commis au préjudice de M. Joyon, cultivateur à Saint-Sébastien, y compris d'être découverts, ce sont les deux frères B., de Deux-Chaises. Ils ont avoué les faits.

DOMPIÈRE DISSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président de la République, considérant que, par suite des divisions qui existent au sein du conseil municipal de la commune de Dompière (Allier), aucune affaire ne peut être soumise à cette assemblée, ne peut aboutir, que notamment le budget n'a pu être voté et que cet état de choses, en se prolongeant, compromettrait gravement les intérêts communaux, vient de dissoudre ce conseil municipal.

VICHY

Nécrologie. — De Paris on annonce la mort de Georges Périn, poète et littérateur qui vient de s'éteindre à 48 ans. — Georges Périn, fils de Mme veuve Périn, de Vichy, et de M. Marcel Périn, publiciste, ancien conseiller municipal, laissa plusieurs volumes de vers et quelques romans dont quelques-uns sont considérés par les lettres comme de purs chefs-d'œuvre.

CHER

Cour d'appel. La Cour réduit à 3 mois la peine de 1 an et de 5 francs de la prison prononcée contre Auguste Scipion, dit le grand, condamné à 800 francs de Saint-Denis, auteurs de vols de volailles commis dans la région d'Épauville. — M. Bourguignon, teneur d'un hôtel tenu à Châteauroux, comportant 11 chambres dont le revenu global annuel est de 800 francs, a été condamné à 200 francs d'amende pour spéculation illicite, par le tribunal de Châteauroux. M. Bourguignon soutient par la formation du centre des hôteliers, fait appel ; sur une réclamation présentée par M. Dumontet, la Cour a reformé le premier jugement et acquitté M. Bourguignon. — Frédéric Marquet, conducteur d'auto au service de M. Martin à Premy, avait volé 200 francs de 100 francs d'amende pour blessures par imprudence. La Cour confirme le jugement.

ARGENT-SUR-SAULRE

Contraventions. — Les gendarmes ont verbalisé contre deux Halbiennes : Ratti Jazarina, 44 ans, et Louise Carini, 16 ans, habitant chez sa mère, à Argent, pour défaut de carte d'identité. — Vincent X., 1, rue de Paris. Publications de mariages. — François Siffert, 8, rue de Loire et Louis Gaillet, à Mussy, commune de Charbonnières (entre Nevers et Ronc Ville, 2, place Maubert et Pauline Pougnet 140, faubourg de Moaccio. Décès. — Simon Gagnepain, 78 ans, rue de la Bonne-Mère, 61, rue du Commerce, 93, à Paris. Mariage. — M. et Mme J. H. de Paris. La brochure de M. Henry Magnard : LA LOI DES DOMMAGES DE GUERRE, à Une loi d'enrichissement : la loi des dommages de guerre est en vente au bureau de « Paris-Centre ». — Prix : fr. 50 ; franco par poste : 1 fr. 65. Paiement par mandat poste envoyé à l'administration de « PARIS-CENTRE ».

CRESAENCY

Rixe. — Lundi dernier, Hippolyte Sorent, 58 ans, et son fils Gaston, 30 ans, cultivateurs au hameau des Espallies, commune de Cresancy, se sont querellés avec Ulysse Chailoux, 33 ans, cultivateur, au même lieu, parce que le dernier reprochait aux deux autres de piocher trop près de sa hâte, située en bordure de leur champ. Des paroles, ils en vinrent aux coups et Chailoux, qui a la figure pleine d'écgrains, a retiré un certificat du docteur Gondard à Sancerre, et porte plainte à la gendarmerie qui, après enquête, a dressé procès-verbal. Vol de volailles. — Léon Lenoir, M. Théophile Blanchard, 47 ans, et Mme Sancerre, née Goucheau, cultivateurs au hameau des Grouzoux, commune de Cresancy se sont aperçus qu'il leur manquait, au premier une poule et à la deuxième un coq. Ayant des soupçons sur les époux Lenoir, du même hameau, ils envoyèrent chez eux, le dernier, un voisin, Belleville, pour voir ce qui s'y passait. Celui-ci trouva, en effet, la femme Lenoir en train de vider une poule paraissant bien être celle de M. Blanchard. Les gendarmes, prévenus par le maire de Cresancy, ont interrogé Lenoir, Argentin, 24 ans, journalier et sa femme, née Renée Cruchet, 19 ans, ménagère, sur la provenance de cette poule, mais ceux-ci ont nié être les auteurs de ce vol. THOU Défaut d'éclairage. — Marcel Donat, 23 ans, et Georges Dion, 26 ans, tous deux domestiques chez Mme veuve Habel, à Morcy, commune de Vailly-sur-Sauldre, qui roulaient la nuit sans avoir pourvu leur bicyclette d'une lampe allumée, eurent chacun un procès-verbal.

VIERZON

État-civil. — Naissances. — Denise Neveux ; — Lucette Taurin ; — Denise Godreau ; — Jacqueline Saugon ; — Jacqueline Robin. Décès. — Lucie Grel, 41 ans ; — Marie Grel, 50 ans ; — Marie Voullet, 31 ans ; — Juliette Homézet, 54 ans ; — Aubry, on fait présentés sans vie.

NIEVRE

A Nevers, le pain ne coûtera plus que 0 fr. 875 à partir du 5 mars

La maire de Nevers a l'honneur d'informer ses concitoyens que le pain de consommation courante sera vendu 0.875 le kilogramme, à partir du 5 mars prochain.

L'élection de la Reine de Nevers

Au cours de la réunion de la Société des Fêtes, qui s'est tenue hier soir, et à laquelle assistait M. Hugon, maire, plusieurs conseillers municipaux, de nombreux commerçants et les présidents des Sociétés et syndicats professionnels, il fut décidé, entre autres choses, que les jeunes filles, de 16 à 25 ans, d'une honnêteté reconnue, et habitant Nevers, désirant participer à l'élection de la Reine, et faire œuvre de candidates, devront se faire inscrire avant jeudi prochain au soir, chez M. Boizot, place Guy-Coguille, ou à l'Office Nivernais de Publicité, rue du Rempart. Nous remercions plus longuement demain de cette réunion.

PUPILLES DE LA NATION

Les élections des membres du Conseil supérieur de l'Office National des Pupilles de la Nation auront lieu le 26 février. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures. Les enveloppes nécessaires au vote seront déposées par les soins des maires dans la salle de vote et mises à la disposition des électeurs.

NEVERS

PRIX OFFICIELS DE LA VIANDE DE PORC ET DE CHARCUTERIE AU KILOGRAMME. Porc. — Filet levé, 1<sup>re</sup> qualité, 7.10 ; 2<sup>e</sup> qualité, 5.00 ; côtes levées, 7.10, 5.00 ; basse-côte, cèchine levée, 7.10, 5.00 ; épaule (deuxième morceau), 5.90, 3.70 ; épaule (premier morceau), 5.90, 3.20 ; poitrine fraîche, 5.00, 2.30 ; garron en rane, 6.00, 4.20 ; lard gras, 6.00, 4.10 ; petit lard, 4.00, 1.90 ; lard maigre, 6.20, 4.10 ; pieds et tête crus, 3.00, 0.90. Charcuterie. — Saucisson cuit, 9.00 ; saucissons au chair à saucisses, 8.00 ; jambon cuit, 14.00 ; jambon à la tête, 7.50 ; andouilles, 6.00 ; jambon cru saucisson, 12.00 ; boudin, 4.00 ; saucisson, 8.00 ; graisse comestible, 5.00 ; pâté de foie, 9.00 ; salé, 8.00. Ce barème est établi sur les bases suivantes : Porc vif, 1<sup>re</sup> qualité, 3.50 ; 2<sup>e</sup> qualité, 2.30. Ces prix seront appliqués à partir du 26 février 1922.

ARRIVÉE DE HEROS NIVERNAIS

Ce matin à 9 heures, à la gare de la petite vitesse livrée des corps de douze combattants de Nevers, morts pour la France. Un détachement du 13<sup>e</sup> R. I., rendait les honneurs. En dépit du temps incertain, un public relativement nombreux avait tenu à rendre hommage aux défunts de ces héros. Parmi l'assistance, nous avons remarqué M. Paul Thiolat, conseiller de Préfecture ; Charles de Nevers ; Bernard, commissaire de police ; Ravier, de nombreux officiers de la garnison ; fils et Anciens combattants ; de l'Union des Officiers de complément ; du Souvenir Français et des Médailles Militaires. — Recueils des contes nationaux, les corps de nos héros ont été conduits à la chapelle ardente de la rue de Vertriep.

MORTS GLOIREUX RETOUR DU FRONT

Le 26 février, à 9 heures, il sera procédé, à la Gare, à la levée des corps, ramenés du front, des militaires dont les noms suivent : — Basnel Auguste, soldat au 120<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde ; Perrin Fernand, soldat au 109<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; Paul Fernand, soldat, au 360<sup>e</sup> régiment d'infanterie. — Après cette cérémonie, les glorieux défunts de ces vaillants seront conduites au dépôt militaire de la rue de Vertriep. — A. M. G. U. M. G. — La levée des corps de nos malheureux compatriotes, ramenés du front, aura lieu le 26 février à 9 heures, à la gare de Nevers. Assis après cette cérémonie, à laquelle ont été invités les autorités locales, seront conduits au dépôt militaire de la rue de Vertriep. — Les membres de P.A.G.M.G. et U.N.C. sont instamment priés d'assister à la levée des corps de 3 de nos malheureux compatriotes, ramenés du front. Cette cérémonie aura lieu le 26 courant à 9 heures à la gare de Nevers. — P. H. S. P. — Les corps seront ramenés au dépôt militaire, Hall du Vertriep.

Y A-T-IL UN ATTENTAT ENTRE NEVERS ET MOULINS ?

Un individu aurait tenté, la nuit dernière, dans l'express de Paris à Saint-Étienne, de dévaliser un voyageur, laquelle n'aurait du son saccage, qu'à l'intervention d'autres voyageurs accourus à ses cris, d'un compartiment voisin. La somme d'argent ayant été tirée et la train s'étant arrêté, le malfaiteur aurait à la fois dévalisé un train 3, sauté par le pontier et pris la fuite. De l'enquête effectuée par notre correspondant particulier, il résulte que cette information serait contournée. D'ailleurs aucun plan de ce genre n'a été déposé au commissariat de Moullins.

LE TEMPS. — Température : maxima + 14 ; minima + 8 ; — Pression atmosphérique : 760 mm.

TEMPERATURE. — Doux et beau. État civil. — Naisance. — Vincent X., 1, rue de Paris. Publications de mariages. — François Siffert, 8, rue de Loire et Louis Gaillet, à Mussy, commune de Charbonnières (entre Nevers et Ronc Ville, 2, place Maubert et Pauline Pougnet 140, faubourg de Moaccio. Décès. — Simon Gagnepain, 78 ans, rue de la Bonne-Mère, 61, rue du Commerce, 93, à Paris. Mariage. — M. et Mme J. H. de Paris. La brochure de M. Henry Magnard : LA LOI DES DOMMAGES DE GUERRE, à Une loi d'enrichissement : la loi des dommages de guerre est en vente au bureau de « Paris-Centre ». — Prix : fr. 50 ; franco par poste : 1 fr. 65. Paiement par mandat poste envoyé à l'administration de « PARIS-CENTRE ».

LOCATION D'AUTOMOBILES

Les Poilus Nivernais. — Les membres de la section de Decize sont instamment priés d'assister aux obsèques de trois camarades ramenés du front qui auront lieu dimanche prochain. Réunion à la gare, à 15 h. 30. Se munir des insignes.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER SOLDAT RAMENÉ DU FRONT

Dimanche prochain, arrivera en gare de Saint-Pierre-le-Moutier le corps du soldat René Miret, du 57<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, mort pour la France, le 23 février 1918, à l'âge de 25 ans. Les obsèques auront lieu le dimanche 26 février, à 14 heures, en l'église de Saint-Pierre-le-Moutier, le dimanche, à 15 heures.

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister au convoi, Service et Enterrement de M. Félix-François LEBEL, mort pour la France, à PontBon (Marne), le 13 avril 1918, au Mont Cornillet (Marne), le 19 avril 1917. Leurs obsèques auront lieu le lundi 27 février 1922, à 10 heures très précises, en l'église de Limanton (Nièvre), où l'on se réunira au domicile de M. LEBEL, dans sa 20<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 26 courant, à 11 h. 30, en l'église de Coulanges-les-Nevers. On se réunira à l'église de Coulanges. De la part de : M. et Mme François Baudouin, ses père et mère ; M. et Mme Paul Bonnier, M. et Mme Achille Madet, ses oncles et beaux-frères ; M. et Mme Louis Riblet, Mlle Jeanne Mallet, M. Maurice Bourdier, ses neveux et nièces ; M. et Mme Duvoy, sa veuve ; M. et Mme M. François Combarthe, son grand-père ; ses oncles et tantes, et toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au convoi, Service et Enterrement de M. Laurent BOUTHOT, mort pour la France, à Cizevaux (Vosges), le 27 août 1914, dans sa 20<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 26 courant, à 11 h. 30, en l'église de Coulanges-les-Nevers. On se réunira à l'église de Coulanges. De la part de : M. et Mme François Baudouin, ses père et mère ; M. et Mme Paul Bonnier, M. et Mme Achille Madet, ses oncles et beaux-frères ; M. et Mme Louis Riblet, Mlle Jeanne Mallet, M. Maurice Bourdier, ses neveux et nièces ; M. et Mme Duvoy, sa veuve ; M. et Mme M. François Combarthe, son grand-père ; ses oncles et tantes, et toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service de réhabilitation du soldat Sébastien COQUELARD, du 50<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, mort pour la France, le 7 septembre 1914, dans sa 28<sup>e</sup> année, à Nossontout, exhumé du cimetière de Bazien (Vosges). La cérémonie aura lieu le dimanche 26 courant, en l'église de Varennes-les-Nevers. De la part de : M. et Mme Guillaume Coquelard, ses père et mère ; M. et Mme Jacques Coquelard, M. et Mme Antoine Fleury, M. et Mme Mlle Madeleine Fleury, de ses neveux et nièces, et de toute la famille. Contrairement à l'annonce parue hier, il n'y aura pas de réunion au Hall de Vertriep. On se réunira à l'église de Varennes-les-Nevers, à 14 heures.

Vous êtes prié d'assister au Service de réhabilitation du soldat Sébastien COQUELARD, du 50<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, mort pour la France, le 7 septembre 1914, dans sa 28<sup>e</sup> année, à Nossontout, exhumé du cimetière de Bazien (Vosges). La cérémonie aura lieu le dimanche 26 courant, en l'église de Varennes-les-Nevers. De la part de : M. et Mme Guillaume Coquelard, ses père et mère ; M. et Mme Jacques Coquelard, M. et Mme Antoine Fleury, M. et Mme Mlle Madeleine Fleury, de ses neveux et nièces, et de toute la famille. Contrairement à l'annonce parue hier, il n'y aura pas de réunion au Hall de Vertriep. On se réunira à l'église de Varennes-les-Nevers, à 14 heures.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Léon QUOY, mort pour la France, à Gouchery (Nièvre), le 18 avril 1917, à l'âge de 36 ans, qui mourut le dimanche 26 courant, à 14 heures, en l'église de Gouchery. On se réunira à la maison mortuaire à 13 h. 34. De la part de : M. et Mme Quoy, sa veuve ; M. et Mme Mlle Marie-Françoise Quoy, ses enfants ; de son beau-père, son beau-frère, belles-sœurs, neveux, nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Octave DURAND, du 259<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Trigny (Marne), le 23 janvier 1917, dans sa 32<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 26 février 1922, à 14 heures, en l'église de Noyay (Nièvre). On se réunira à l'église de Noyay. De la part de : M. et Mme Durand, ses père et mère ; M. et Mme Henri Durand, son frère ; Mmes veuve Boisson, Gaziol et Maupetit, ses tantes, et de ses cousins et cousines. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Mlle Marie Pelletier, M. et Mme Arluisson, ont la douleur de vous faire part de la mort de Mme veuve PETITPAS, leur mère, et vous prient d'assister à la levée du corps pour la messe de 8 heures, à l'église de Vertriep, le dimanche 26 février 1922, à 10 heures, en l'église de Chevreuse (Seine-et-Oise). Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Mlle Marie Pelletier, M. et Mme Arluisson, ont la douleur de vous faire part de la mort de Mme veuve PETITPAS, leur mère, et vous prient d'assister à la levée du corps pour la messe de 8 heures, à l'église de Vertriep, le dimanche 26 février 1922, à 10 heures, en l'église de Chevreuse (Seine-et-Oise). Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Léon RAMET, soldat au 109<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, le 15 avril 1915, à Notre-Dame de Lorette, dans sa 33<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 26 février 1922, à 14 heures, en l'église de Marzy. On se réunira au Hall de Vertriep à 10 heures du matin. De la part de : M. et Mme Ramet, ses père et mère ; de ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Edmond SIMONET, du 207<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Verdun, le 22 octobre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Service et Enterrement de M. Jean-François POUPEL, sergent au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France, à Liégeois, près de Valenciennes (Somme), le 25 décembre 1916, à l'âge de 28 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 26 février, à 13 h. 30, en l'église de Corbigny, sa paroisse. La levée du corps aura lieu à la gare P.-L.-M., à Corbigny. De la part de : M. et Mme Simonet, ses père et mère ; M. et Mme Maurice Simonet, Mlle Alice Simonet, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu

Theatres & Cinemas

NEVERS
Au Pays des Chrysanthèmes
LE BAS DE SOIE
Stafia Napierkowska dans
LA DOULOUREUSE COMEDIE

CINÉ-PARC
Stafia Napierkowska triomphante
actuellement dans le rôle d'Antonia de l'Atlantide.
Le Pêche au mar, comique

Ciné-Pathé de l'Orangerie
Samedi 25 et dimanche 26 février
Actualités-Journal, en plus le Cross-Country

MAJESTIC-PALACE
Cette semaine samedi 27 et dimanche 28
février. Programme absolument sensationnel

Le Célèbre Trio
AZURÉA
Artistes parodistes célèbres,
transformations de l'Alhambra de Paris

Conseil médical
Le Catarrhe Bronchique se développe après
plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'é-

MUSIQUE I
Tous les Instruments
Prix excessivement modérés
Demandez catalogue général

Officiers-Ministériels
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Bureau des Domaines de Nevers
VENTE
aux enchères publiques

FEUILLETON de PARIS-CENTRE
Le Parfum
de la Dame en noir
Par Gaston LEROUX

Petites Annonces

On demande
MENAGE est demandé pour les environs de
Nevers, l'homme à toutes mains, la femme cuisinière.

MENAGE à toutes mains 30 à 35 ans pour
maison bourgeoise à la campagne. Références exigées.

MENAGE jardinier cuisinier pour l'Allier.
S'adresser à M. Joseph REINGRAUD, les Gaudauds, par Montigny-sur-Loire (Allier).

MENAGE pour environs de Cosne, l'homme
jardinier pour le potager, la femme pour le linge et volailles.

PERSONNE de 30 à 50 ans pour s'occuper
seulement d'un enfant pour environs de Cosne. S'adresser au bureau du Journal. 2344

On offre
CHAUFFEUR, 21 ans, demande place.
S'adresser au bureau du Journal. 2561

PARQUET DE NEVERS
D'un jugement rendu en l'audience publique du Tribunal Civil de première instance, séant à Nevers, le jeudi vingt-six janvier mil neuf cent vingt-deux.

On désire acheter dans le Centre
Domaine
Rapport et Agrément
AVEC HABITATION CONFORTABLE
PLUSIEURS CENTAIRES D'ECTARES TERRES ET BOIS

AGENCE POPULAIRE
CONTENTIEUX
ASSURANCES
PLACEMENT ET PRET DE CAPITAUX
Pour le développement de L'HABITATION

Mr FLEUX, huissier, à Nevers, demande un
PETIT CLERC
présenté par ses parents. 2051

VENTE D'ACACIAS
Il sera procédé le dimanche 5 mars, à 13 h. 30, à la mairie de l'haix, à la vente, par adjudication, en un seul lot de 90 pièces d'acacias, situés sur la route Cerey-Vandenesse, et appartenant à la commune.

SOCIÉTÉ ANONYME DE
CREDIT IMMOBILIER DE
NEVERS
Capital 100.000 francs
Avis aux actionnaires

Etude de M. LAFORGE,
notaire à Cerey-la-Tour (Nevers)
S'adresser au bureau du Journal. 2345

Etude de M. DUBOIS,
notaire à Saint-Benin-d'Azy
GÉSSION D'OFFICINE
DE PHARMACIE

Etude de M. DESBOIS,
notaire à Bourges
A LOUER
1° DEUX BEAUX CHATEAUX
dont l'un meublé, avec parc et dépendances, dans la région du Centre, à Châssy et prieuré.

Etude de M. HENRI MARNIER,
notaire à Veaugues (Cher)
A VENDRE PAR ADJUDICATION
Le dimanche 19 mars 1922, à 2 heures du soir, à VEAGUES (Cher), chez M. SINGOHEI, hôtel de la Croix-Blanche.

Etude de M. LAFORGE,
notaire à Cerey-la-Tour (Nevers)
S'adresser au bureau du Journal. 2345

Etude de M. DESBOIS,
notaire à Bourges
A LOUER
1° DEUX BEAUX CHATEAUX
dont l'un meublé, avec parc et dépendances, dans la région du Centre, à Châssy et prieuré.

Etude de M. DESBOIS,
notaire à Bourges
A LOUER
1° DEUX BEAUX CHATEAUX
dont l'un meublé, avec parc et dépendances, dans la région du Centre, à Châssy et prieuré.

Etude de M. HENRI MARNIER,
notaire à Veaugues (Cher)
A VENDRE PAR ADJUDICATION
Le dimanche 19 mars 1922, à 2 heures du soir, à VEAGUES (Cher), chez M. SINGOHEI, hôtel de la Croix-Blanche.

Etude de M. LAFORGE,
notaire à Cerey-la-Tour (Nevers)
S'adresser au bureau du Journal. 2345

Etude de M. DESBOIS,
notaire à Bourges
A LOUER
1° DEUX BEAUX CHATEAUX
dont l'un meublé, avec parc et dépendances, dans la région du Centre, à Châssy et prieuré.

Etude de M. HENRI MARNIER,
notaire à Veaugues (Cher)
A VENDRE PAR ADJUDICATION
Le dimanche 19 mars 1922, à 2 heures du soir, à VEAGUES (Cher), chez M. SINGOHEI, hôtel de la Croix-Blanche.

Etude de M. LAFORGE,
notaire à Cerey-la-Tour (Nevers)
S'adresser au bureau du Journal. 2345

Etude de M. DESBOIS,
notaire à Bourges
A LOUER
1° DEUX BEAUX CHATEAUX
dont l'un meublé, avec parc et dépendances, dans la région du Centre, à Châssy et prieuré.

Etude de M. HENRI MARNIER,
notaire à Veaugues (Cher)
A VENDRE PAR ADJUDICATION
Le dimanche 19 mars 1922, à 2 heures du soir, à VEAGUES (Cher), chez M. SINGOHEI, hôtel de la Croix-Blanche.

Etude de M. LAFORGE,
notaire à Cerey-la-Tour (Nevers)
S'adresser au bureau du Journal. 2345

CABINETS D'AFFAIRES
A LOUER
37 HECTARES DE PRES
Entourés et séparément, situés à 2 km de Nevers.

A CEDER
dans ville industrielle région
EPICERIE-COMPTOIR
Très bien située, affaires, 180.000 fr. par an, moitié en épicerie, long bail, loyer, 1.200 francs, march. 50.000 fr.; prix, 40.000 fr. On traite avec 50.000 fr. comptant, affaire à enlever de suite.

MAISON AVEC JARDIN
à vendre pouvant être libre au 25 juin prochain, 14, rue de l'Aiguillon, à Nevers, comprenant rez-de-chaussée, 1° étage, mansardes, cave, grenier avec emplacement à bâtir en façade.

MAISONS A VENDRE
libres de location.
S'adres. à M. COUTURIER, architecte expert, 30, rue St-Benin, à Nevers. Téléphone. 372.

PAILLES ET FOURRAGES
A VENDRE
S'adresser sur les lieux à M. Louis CADOT
au Cros de Savigny, près Nevers

Liquidation des Stocks
Réouverture du Camp de Mars-s.-Allier
VENTE
DE BARAQUES, LITS, MATELAS, COUVERTURES, MATÉRIEL ELECTRIQUE, PORTES ET FENÊTRES NEUVES ET USAGES, TOITURES SEULES POUR HANGARS, GROS LOTS DE BRIQUES A 25 ET 50 FRANCS LE MILLE, GRANDE QUANTITE DE PIERRES A BATIR, EMPREMENTES ET AUTRES, A 1 FR. LE METRE CUBE.

ROSSY-GUBLIN
Laines et Cotons à Tricoter -- Bonneterie
Nevers -- 6, rue Gambetta, 6 -- Nevers

Fin de Liquidation
Nouvelle baisse de prix
sur toutes les marchandises

REPRESENTANTS
avec références sont acceptés partout où la Maison n'a pas d'agents, pour vente de l'Ansaldo, de l'Orange de Terrier, et de toutes liqueurs extra. Distillerie TERRIER-BOURDIN, Cosne.

Représentant sérieux
est demandé pour commerce de vins.
Par CROUZABLANQUE Marquis, Magalès (Hérault). Références exigées. 2596

BONS REGLERS
tours revolvers semi-automatiques.
S'adresser aux ATELIERS ELECTRO-INDUSTRIELS, Avenue Albert I, Nevers. 2610

ON OFFRE :
CUISINIER
actif, économique, demande emploi, dans petit hôtel, restaurant ou collège. Références sérieuses. S'adresser au bureau du journal. 2501

LIQUIDATION APRES
EXPERTISE
affaire exceptionnelle
1 chassie 12 HP. ROLLAND-PILAIN ; 1 Voiturette 8 HP., 2 places ; éclairage, démarrage électrique ; 1 Camionnette 18 HP., REPUBLIC ; 3 Camionnettes G.M.C. et un torpedo BELLANGER, état neuf. S'adresser au bureau du Journal. 2601

GROS BÉNÉFICES
sans quitter travail par la vente d'un stock de matières aux par- thénaires. Références sérieuses. Ecrire : KAP, 28, rue de Rivoli, 28, Paris. 2580

CONFECTIONS
FOUR HOMMES
On demande
UN JEUNE VENDEUR
de 18 à 20 ans. Références exigées. S'adresser au bureau du Journal. 2629

Je t'attribuait cette indifférence à ce que le prince Galitch était venu nous rejoindre sur le vrai. Elle lui avait donné des nouvelles du vrai Bob, qui étaient excellentes, et ne s'était plus occupée de moi.

Je t'attribuait cette indifférence à ce que le prince Galitch était venu nous rejoindre sur le vrai. Elle lui avait donné des nouvelles du vrai Bob, qui étaient excellentes, et ne s'était plus occupée de moi.

ON DEMANDE  
**AGRICULTEUR-ELEVEUR**  
 possédant grande exploitation  
 environs de Nevers, et désirant  
 collaborateur associé.  
 S'adresser au bureau du jour-  
 nal. 2330

**Achat de Traverses**  
 toutes gares P.-L.-M. Chêne  
 Standard, 1.20 fr. et P.L.M.  
 à 12 fr. départ. Ecrire Scierie  
 de Saint Pierre le Moutier (Niv-  
 ernais). 2478

L'Imprimerie-Librairie scolaire  
 veuve DEROUET, à Cosne (Niv-  
 ernais), demande  
**REPRESENTANTS**  
 pour visiter commerçants et  
 membres de l'enseignement.  
 Ecrire de suite. 2498

Suis acheteur  
**PIEDS CADILLAC**  
 Ecrire Case 36, rue Faidherbe  
 40, Lille. 2524

**PIPI AU LIT.** Le docteur donne  
 l'Antipipi. Envoyez 7 fr. 50 au  
 Laboratoire NERA, Nantes  
 2141

Si quitter votre emploi vous  
 pouvez gagner 15 fr. par jour,  
 min. Ecr. s'anters Parfums (ser-  
 vice C), Me. 4510

**La cidrerie de Briare**  
 Informe sa nombreuse clientèle  
 qu'elle est actuellement vendeuse  
 d'excellent cidre pur jus, à éga-  
 lement à sa disposition des  
 marcs vieux, nouveaux, rhums  
 et apéritifs, à des prix modé-  
 rés. 4519

**Etranglé par la Toux**  
 vous suffoquez !



Soignez vos rhumes ! Les plus bénins  
 peuvent avoir des suites graves. Les

**Pastilles de Sœur Louise**  
 Antiseptiques, Calmantes, Expectorantes

sont le remède agréable,  
 sûr et prompt pour guérir

**Rhumes — Gripes — Toux**  
**Bronchites — Maux de gorge**

La Boîte : 2 fr. 50

Toutes Pharmacies et chez F. BERNAMONT  
 Pharmacie  
 87, Rue du Commerce, 87  
 NEVERS



Bronchites  
 Catarrhes  
 Asthme  
 Emphysèmes

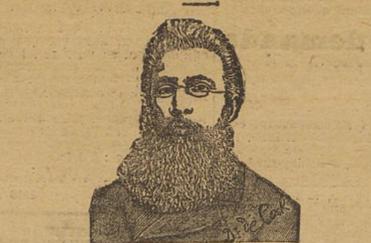


**Un mauvais  
 rhume**

Vous avez été pincé par un rhume de cerveau que vous  
 avez négligé. Il vous est tombé sur la poitrine. L'irritation a  
 gagné rapidement les bronches, c'est ce qui provoque cette  
 toux persistante et douloureuse ainsi que cette abondance  
 de crachats épais. Ne vous abandonnez pas plus longtemps  
 à votre mal qui n'est encore qu'une simple bronchite, ou  
 alors, gare aux complications que ce froid trop vif peut pro-  
 voquer sous la forme plus grave de broncho-pneumonie, de  
 pleurésie ou de congestion pulmonaire. Ne laissez pas non  
 plus votre bronchite passer à l'état chronique. Soignez-vous  
 donc de suite, et débarrassez-vous de ce mauvais rhume,  
 avec quelques cuillerées de **PECTORAL RICHELET**. Si le  
 mal est déjà installé, il saura bientôt l'arrêter dans son dé-  
 veloppement et le rendra inoffensif. De nombreux catarrhes  
 asthmatiques et emphysémateux lui doivent une guérison  
 inespérée. Administré en pleine crise, le **PECTORAL RICHE-  
 LET** soulage immédiatement de l'oppression et ouvre  
 les poumons à l'air.

6 fr. 50 la flacon dans toutes les pharmacies. A défaut, écri-  
 rez à L. Richelet, de Sedan, 105, rue de Belfort, à Bayonne,  
 (Basses-Pyrénées).

**CRI D'ALARME**  
**SOIGNEZ VOTRE ESTOMAC**



**DOCTEUR DE COCK**

Quantité de remèdes et de spécialités diverses n'apportent  
 qu'un soulagement momentané. Et le mal revient bientôt plus  
 violent. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas été atteint dans sa  
 cause. Et le danger est là qui vous menace, si vous n'y prenez  
 garde, de diabète, d'albumurie, de neurasthénie, d'appendi-  
 cite, voire d'ulcère et de cancer.

Ce qu'il importe d'obtenir, ce n'est pas la dissipation passa-  
 gère de la souffrance du moment, c'est une guérison effective,  
 radicale qu'il faut ! Les **Poudres de Cock** vous fournissent ce  
 remède souverain, ce remède sauveur. Pourquoi ? Parce que  
 les **Poudres de Cock** pratiquent réellement l'hygiène de l'esto-  
 mac et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile  
 l'alimentation humaine.

Avec les **Poudres de Cock**, tous les aliments sont digérés,  
 ils sont assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur  
 et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusque dans ses plus  
 profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilata-  
 tion, une entérite, une gastro-entérite, une entérite mico-mu-  
 queuse ; pour empêcher sûrement ces maladies de dégéné-  
 rer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite,  
 ulcère et cancer, prenez avant ou après chaque repas un cachet  
 de **Poudres de Cock**. Les **Poudres de Cock** vous rendront l'ap-  
 pétit, vous feront digérer et vous débarrasseront, pour toujours,  
 de toutes les misères physiques et morales qui assombrissent  
 votre existence, parce que les **Poudres de Cock** vous donne-  
 ront un bon estomac. Ayez soin d'exiger la vraie marque.  
**Poudres de Cock** à 5 fr. 50 la boîte, dans toutes les pharmacies,  
 ou à défaut contre mandat postal adressé au Laboratoire des  
**Poudres de Cock**, à Jeumont, 4 boîtes, 22 frs

**Encore un  
 Rhume négligé !**



Oui, c'est encore un rhume négligé, une toux que vous  
 n'avez pas soignée. Vos poumons sont pris; la toux est  
 continuelle, les bronches sifflent, l'oppression vous tenaille,  
 les crachats vous étouffent.

Méfiez-vous de ces malaises, cause d'une infirmité qui  
 peut devenir mortelle et sachez que vous guérirez sûrement  
 et rapidement avec le **Sirop des Vosges Cazé**, qui diminue  
 la toux, graissera les conduits, expulsera les crachats qui  
 roulent sur la poitrine; il fera tache d'huile dans les poumons,  
 qui seront plus forts et plus vigoureux.

M. Marcel Parisse, 13, rue Jules-César, à Paris, souffrait  
 d'une vieille bronchite; conséquence de rhumes mal soignés.  
 « Toutes les nuits, nous écrit-il, je toussais sans arrêt, cette  
 toux surtout me fatiguait; toux quinteuse, convulsive, me  
 débilitant la poitrine, et provoquant des douleurs dans la tête  
 et le long des côtes. Par moment ma respiration me manquait  
 et ne redevenait libre qu'après l'expulsion de nombreux crachats.  
 » On me conseilla le **Sirop des Vosges**. Je le pris sans grande  
 conviction, mais je fus forcé de reconnaître sa supériorité.  
 » Dès les premiers jours, ma toux se calma, et je pus respirer un  
 peu. Cette amélioration se continua par la suite; plus de quintes  
 de toux, plus de crachats, plus de nuits blanches. Je suis trop  
 heureux et vous le fais savoir pour vous en remercier.

**Sirop des Vosges CAZÉ**

Le gr. flac. : 6 fr. 60; les deux : 13 fr. 20 (sans cont. mandat. — Toutes plus  
 ou à défaut, écr. Laborat. CAZÉ, 68 bis, av. de Châtillon, Paris. Rem. gratis.

**Grands Magasins de Tissus et d'Ameublement**  
**Jean-Marie GUYOT**  
 Grande-Rue et Place Camille-Barrère (Tél. 49)  
 La Charité (Nièvre)

VITEMENTS SUR MESURES CONFECTIONS POUR HOMMES DAMES ET ENFANTS	MAGASIN DE MEUBLES Exposition : 65, Grande-Rue
TOILES — LINGERIE	LITERIE METALLIQUE
SPECIALITE DE POURRURES REPARATION	TAPISSERIES — GLACES

Actuellement en RECLAME LOT LITS METALLIQUES, avec sommier,  
 métallique à ressorts, largeur  
 125, literie complète, le tout... 375 fr.

**CONSTRUCTIONS METALLIQUES**  
**SERRURERIE D'ART**  
**E. GORGET & Co**, Constructeurs  
 1, place Saint-Laurent, NEVERS

Grilles et Portes en fer forgé et fer creux

Dévis sur demande. Téléphone 1-71.

**CYCLES** marque "UNION"  
 réputés les plus solides, depuis... 285 FR.

**MACHINES A COUDRE**  
 à pédalier, système « Singer »... 400 FR.  
 5 et 10 ans de garantie, chez les princip. mécaniciens

Louis LENOIR, Constructeur  
 19, rue Vauban, BORDEAUX

**ENGRAIS**  
**Maison AUBIJOUX**  
 Rue de la Tourelle, NEVERS. Tél. 0-25

Superphosphates minéraux et d'os  
 Sels de potasse, Sulfate d'ammoniaque  
 Nitrate de soude

**ENGRAIS COMPLET** pour toutes cultures  
 Prix courants sur demande

**CLOS D'EQUARRISSAGE DE NEVERS**

**Fournitures pour Usines**  
**APPAREILLAGE ELECTRIQUE**  
 Câbles, Fils isolants, Moulures, Moteurs et Dynamos

**COURROIES**  
 en BALATA, COTON, CUIR et POIL de CHAMEAU

**Garnitures de Presse-Etoupes**  
 en Amiante, Chanvre, Coton et Caoutchouc

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE  
**HERNIES**  
 ainsi que de tous DÉPLACEMENTS DES ORGANES

Doivent dans leur intérêt s'adresser en toute confiance  
 POUR TOUS LEURS ACHATS DE

**BANDAGES** herniaires de tous systèmes — **CEINTURES** abdominales  
 de tous modèles — **CORSETS** médicaux, orthopédiques et de maintien  
**BAS** élastiques pour varices — **CORSETS** de toilette sur mesure  
 et tous les APPAREILS de l'Art médical

**ORTHOPÉDIE ET PROTHÈSE**  
 à la Maison **Th. ARCHIMBAULT** Herboriste, Bandagiste  
 Orthopédiste spécialiste  
 Médaille d'or et diplôme de la Faculté de Médecine

30-32, rue du Commerce, place Mancini, NEVERS Ancienne Maison  
 A. DUCIS

La plus ancienne et la plus importante Maison d'Herboristerie et d'Orthopédie  
 de toute la Région. — 30<sup>e</sup> année d'existence  
 La seule ayant un atelier de fabrication et pouvant établir sur mesures, sans  
 augmentation de prix, tous les APPAREILS SPECIAUX.

**RAYONS** d'HERBORISTERIE et Produits hygiéniques —  
 ARTICLES D'HYGIENE et Appareils médicaux  
**LUNETTERIE** et **OPTIQUE** médicale  
**PARFUMERIE** des Grandes Marques et au détail

Les Appareils les plus sérieux, les Produits les meilleurs, les Prix les plus bas

**Cati et spécial d'application ouvert tous les jours**  
 Sur demande, M. ARCHIMBAULT se rend en automobile faire les  
 applications à domicile

**BANQUE NIVERNAISE  
 DE CRÉDIT**

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT  
 AU PETIT COMMERCE ET A LA PETITE  
 INDUSTRIE**

1, Place de l'Hotel-de-Ville, NEVERS

LES MEILLEURES CONDITIONS  
 d'Escompte et de Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

**Docks et Entrepôts Liquides**  
 DU CENTRE DE LA FRANCE  
 Importation, Exportation de Vins et Spiritueux  
 d'origine française

**OFFRE**

400 Hectol. VIN ROUGE sup<sup>er</sup> —  
 Orientales, 98 fr. l'hecto dép. Perpi-  
 gnan. Petits fûts prêtés 3 mois.

500 hectol. VIN BLANC extra sup<sup>er</sup> du  
 Centre, 170 fr. l'hecto en réservoir  
 ou plate-forme.

20 fûts RHUM MARTINIQUE 54°. De-  
 part Bordeaux, 355 fr. l'hecto, logé.

Pour tous renseignements, s'adresser :  
**M. GIRARD**, Directeur départemental  
 2, Rue de la Cité, NEVERS  
 Achats de tous fonds de vins en gros et Distillateurs  
 Location d'immeubles à ces usages

ON DEMANDE  
 POUR TOUTE LA FRANCE  
**Jeunes Gens, Hommes et Dames**

pour représentation très facile, sans connaissances spéciales,  
 pouvant rapporter de 40 à 50 francs par jour.  
 Ecrire ou s'adresser à M. ROMANET, 10, rue Saint-  
 Etienne, Nevers, 1<sup>er</sup> étage. Si pas sérieux, s'abstenir.

**Pépinières Desfossé-Maunay**  
 LA CHARITE (Nièvre)

Tous Végétaux de Plein air  
 ROSERS — PANTS D'ACACIAS  
**PLANTS D'ASPERGES**

Catalogue franco sur demande

**Entrepôt Agricole**

**L. BOUZITAT**  
 LA CHARITE (Nièvre)

**SCORES THOMAS** — AU COQ —  
 par wagons complets  
 et au détail

**ENGRAIS « NOVO »**  
 Azote — Azote phosphorique  
 Potasse  
**PRIX TRES AVANTAGEUX**



**Huiles et Graisses**

Pour décollage Transmissions et Moteurs

**ORGANES DE TRANSMISSION**  
 Arbres, Ragues, Manchons, Paliers, Poutres bois et fer

**PETIT OUTILLAGE**  
 ALÈSOIRS, FILIÈRES, FRAISES, TARAUDS, etc.

2, Place de la Foire  
**J. TROTOUX, NEVERS**  
 MAISON PRINCIPALE A PARIS

**ASSURANCES DE TOUTE NATURE**

**A. VI EUG ENGE**  
 Avocat, Assureur-Consul  
 2, Place Saint-Laurent, 2

DIRECTEUR PARTICULIER DE  
**LA CONFIANCE** (Incendie et Grêle)  
**LESECOURS** (Accidents) — **LA MINERVE** (Vol)

Direction et placements de tous risques aux  
 meilleures Compagnies Françaises et Étrangères.

Assurances sur la vie à toutes Compagnies au  
 choix du proposant

**Maison H. JAILLETTE**

**Gabriel PLAULT & BONDE, Successeurs**  
 8, rue La Fayette — NEVERS — 23, rue des Merciers

**Lundi 27 février**  
 et jours suivants

**SOLDES**

**Après Inventaire**

Un lot très important de Confections - Coupes et Coupons - Lainages - Soierie - Coton - Blanc

Rabais considérable sur tous les articles — Occasions sans précédent!

**CIRAGE-CRÈME**  
**A. MULARD PANTIN**

**PAPILLON NOIR** Le demander PARTOUT

Pour la légalisation de la signature ci-contre. — Nevers, le 1922. Le Maire. Certifié véritable par l'imprimeur soussigné. Nevers, le 1922.